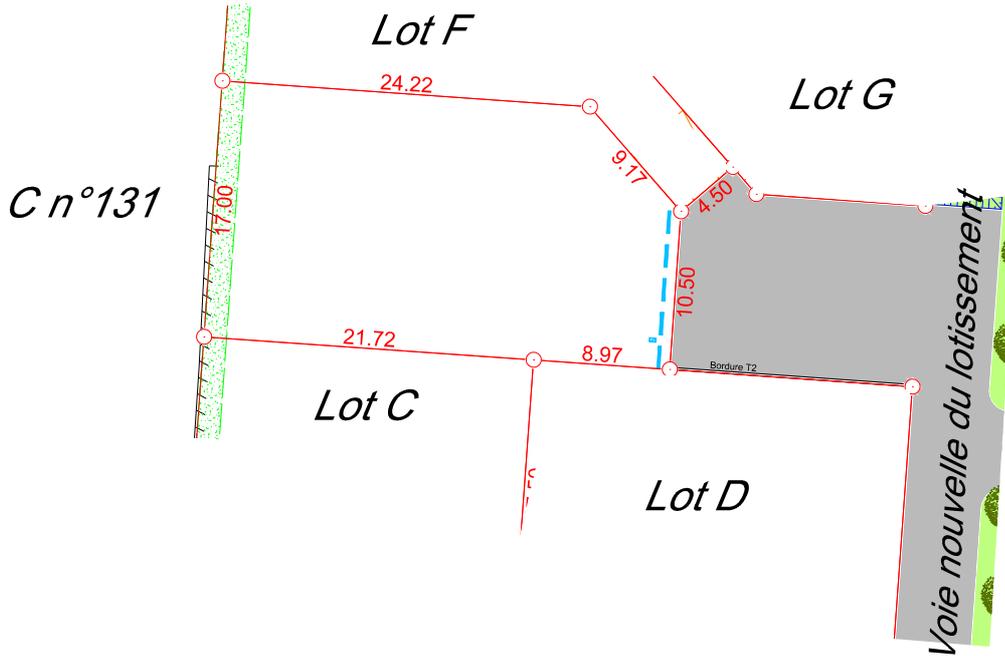


COMMUNE D'ITEUIL  
 Lotissement " Les Mais 2 "  
 Lieu-dit " Le Bocage "

Permis d'aménager approuvé par l'arrêté municipal n° PA 086 113 22 A0001  
 en date du 16/03/2022

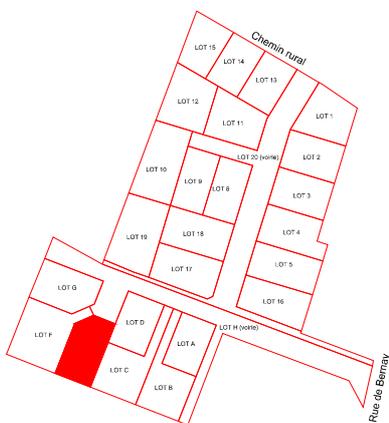


PLAN DE VENTE DU LOT E



Echelle : 1/500

PLAN DE SITUATION  
 (sans échelle)



Superficie : 501m<sup>2</sup> Surface de plancher : 300 m<sup>2</sup>  
 Réf. cadastrale : C n°1183

LÉGENDE :

- Limite de lot
- - - Accès autorisés aux lots
- Borne OGE nouvelle
- Revêtement en enrobé
- Mur
- Arbre
- Haie devant obligatoirement être plantée par les acquéreurs à l'intérieur des lots
- Engazonnement

*Nota : La position des branchements, des différents aménagements, des principes liés au règlement du lotissement est donnée à titre indicatif. Elle fera l'objet d'une vérification auprès du maître d'ouvrage du lotissement concerné.*

*Ces données sont issues du fichier DCE01 fourni par Abscisse VRD CONSEIL sous le numéro de dossier 22938 réalisé le 28/03/2022*

Société de Géomètres-Experts - Bureau d'études V.R.D.



Dressé par le cabinet ABS CISSE GÉO-CONSEIL  
 anciennement Cabinet Biget - Saux et Cabinet Merle

3, Rue des Courlis - BP26  
 86281 SAINT-BENOIT Cedex  
 TEL : 05.49.01.37.77  
 Email : [contact@abscisse-gc.fr](mailto:contact@abscisse-gc.fr)

16, Grand' Rue  
 86500 MONTMORILLON  
 TEL : 05.49.91.16.55  
 Email : [montmorillon@abscisse-gc.fr](mailto:montmorillon@abscisse-gc.fr)

DOSSIER : 23006

LE 07/02/2023